

La sexualité des personnes âgées

L'affectivité est l'ensemble des phénomènes qui concernent la vie affective, c'est-à-dire les émotions, les sentiments, les passions ... La sexualité est un besoin complémentaire de la vie affective, aussi naturel et fondamental que de se nourrir, de dormir et de boire. La sexualité est déjà présente chez le nourrisson et se poursuit jusqu'à la fin de la vie : elle n'est pas réservée aux adultes jeunes ! La sexualité des personnes âgées existe elle aussi, elle se situe dans le prolongement de leur sexualité d'adulte jeune.

Comment accompagner la sexualité

La sexualité se manifeste de différentes manières : tendresse, attentions envers l'autre, acte sexuel, masturbation, langage verbal ou non verbal sexualisé, ...

Accompagner, parler de la sexualité des personnes âgées nous renvoie à notre propre sexualité et aux représentations que nous avons de la sexualité de nos parents voire de nos grands parents. Cela met en évidence la difficulté d'aborder ce sujet dans le travail : les représentations des professionnels peuvent être très différentes.

Pour certains, la sexualité des personnes âgées est sale (« vieux cochon »...), taboue, on n'en parle pas et d'ailleurs elle n'existe pas car effrayante : « je ne voudrais pas voir ça ! ». Pour d'autres, elle est banalisée, parfois infantilisée : « oh qu'ils sont mignons à se tenir par la main... ». Il s'agit de reconnaître qu'elle existe dans l'intimité de tous et qu'elle doit être préservée dans l'espace privé de chacun.

La sexualité en EHPAD (anciennement "maisons de retraite")

En maison de retraite par exemple, vivent de plus en plus de

conjoints séparés par la maladie ou par la perte d'autonomie. Il leur est difficile de maintenir leur intimité dans ce cadre car les chambres sont accessibles à tous les professionnels, à tout moment. Peut-être pourrait-on envisager un carton « ne pas déranger » comme dans les hôtels...?

Comment « gérer les démonstrations à caractères sexuels vis à vis des équipes soignantes

Lorsque les actes et les demandes des personnes âgées ne sont pas adaptés à la situation, l'important est de ne pas porter de jugement et de poser de nouveau les limites.

Voici quelques exemples.

Monsieur T., lors de la toilette, a proposé 10 euros à une nouvelle aide-soignante, pour qu'elle lui fasse une fellation. La professionnelle choquée s'est énervée et a culpabilisé le monsieur, ce qu'il a vécu comme insultant pour lui. Puis, après avoir réfléchi à la situation avec l'aide de la psychologue, elle est retournée le voir. Elle lui a expliqué que la mission des professionnels de l'institution n'était aucunement celle-ci. Elle a pu lui dire qu'elle comprenait qu'il ait des besoins sexuels et que c'était normal. Monsieur T., à son tour, a pu s'exprimer sur ce thème et n'a plus refait cette demande.

Parfois, des personnes âgées se masturbent dans les lieux collectifs ou en présence de professionnels ou d'autres résidents. **La démarche est identique. Il s'agit d'ouvrir la discussion sans juger et de rappeler que ces comportements sont normaux mais qu'ils doivent rester privés, sans la présence de témoins.**

Sexualité et consentement éclairé

Lorsqu'il existe une pathologie mentale ou une démence, il est nécessaire de réagir et d'expliquer les règles et ce, même si on a l'impression que la personne ne comprend pas. On peut ensuite la raccompagner dans son espace privé.

Outre l'attention des soignants envers un(e) résident(e), un élément fondamental doit guider toutes leurs actions et « réactions » : la **notion de consentement éclairé**. Ce terme est généralement utilisé dans un autre contexte, l'accord de la personne aux soins médicaux qui lui sont proposés.

Dans le cas présent, il s'agit de s'assurer que les deux personnes qui semblent éprouver un penchant l'une pour l'autre se rendent compte clairement du comportement du partenaire. Il est important de s'assurer qu'elles sont d'accord pour poursuivre leur relation ensemble. Les soignants ont un effort à faire pour ne pas « voir » la situation de leur point de vue mais bien de celui du ou de la partenaire du couple. En effet, il arrive parfois, en EHPAD, qu'une personne très désorganisée subisse les assauts d'un(e) autre résident(e) dont elle n'a pas envie mais à qui elle n'est plus en état de s'opposer. C'est bien évidemment au personnel de protéger cette personne.

La sexualité des parents : le rôle de la famille

Enfin, il reste... les familles ! Certaines sont suffisamment respectueuses de leurs parents pour ne pas porter de jugement et leur laisser vivre leur vie comme ils l'entendent. Cela ne signifie pas qu'elles acceptent la situation facilement ou sans rien éprouver. En tout cas, elles n'entravent pas les décisions de leurs parents.

D'autres familles, au contraire, ne supportent pas l'idée que leurs parents puissent avoir « encore » une vie sexuelle et certaines de ces familles font barrage au projet de vie de leurs parents. Ce barrage prend plusieurs formes, la plus sévère étant le déplacement du parent dans un autre établissement pour qu'il ne soit plus en contact avec son amoureux.

Preuve, s'il en fallait, que la sexualité nous touche tous et toutes, quels que soient notre âge et notre situation personnelle ou professionnelle.